

CCSPL du 23 novembre 2022  
EXPLOITATION DE LA FOURRIERE  
AUTOMOBILE

COMPTE RENDU D'ACTIVITES 2021

LA MISSION DE SERVICE PUBLIC

LE DELEGATAIRE

FAITS MARQUANTS DE L'ACTIVITE EN 2021

DONNEES FINANCIERES

# La mission de service public

## Délégation de service public : exploitation de la fourrière automobile

Les communes sont autorités de fourrière automobile

Missions de service public : enlèvement des véhicules immatriculés faisant l'objet d'une prescription de mise en fourrière par les services de police ou de gendarmerie ; garde, expertise, restitution ou destruction desdits véhicules

La fourrière automobile constitue un outil de la maîtrise et du contrôle de stationnement sur le territoire des communes couvertes par ce service public

Périmètre d'intervention en 2021 : Reims, Bétheny, Bezannes, Cernay-lès-Reims, Champfleury, Champigny, Cormontreuil, Puisieulx, Prunay, Saint-Brice-Courcelles, Saint-Léonard, Sillery, Taissy, Tinquaux, Trois-Puits

# Le délégataire Auto Club Dépannage

Reims.fr

## Le délégataire : Auto Club Dépannage



Présentation du délégataire : Auto Club Dépannage (situé à Tinquieux) titulaire du contrat de DSP pour la période du 01/05/2015 au 30/06/2022

- 15 chauffeurs-dépanneurs dont 1 responsable de la gestion du parc
- 5 employés administratifs
- Une vingtaine de véhicules d'intervention
- 1 terrain de 12 500 m<sup>2</sup> dont 400 m<sup>2</sup> couverts

Le personnel partage son temps de travail entre l'activité principale de la Société (remorquage-dépannage) et l'exploitation de la fourrière automobile

# Les faits marquants de l'activité en 2021

## L'activité en quelques chiffres clés



Parmi les indicateurs représentatifs du service rendu en 2021 par le délégataire, quelques chiffres clés :

- **2009 interventions, dont 1963 sur le territoire de la ville de Reims (soit 98 % du total)**
- **1544 restitutions** de véhicules 4 roues
- **641 destructions** de véhicules
- 18 opérations préalables sans commencement d'exécution d'enlèvements et 23 avec commencements d'exécution

Le gardien de fourrière a pour mission 24h/24, 7 j/7 y compris les jours fériés :

- **d'assurer la continuité du service d'enlèvement de véhicules à la demande des services de polices et de gendarmerie**
- **de stocker, gardiennier les véhicules mis en fourrière**
- **de restituer les véhicules à leur propriétaire après encaissement des frais correspondants**



# Les données financières

## Quelques données financières sur l'exploitation

Le gardien de fourrière se rémunère sur la base des tarifs d'enlèvements, de frais de garde et d'expertises que paient les propriétaires lors de la restitution des véhicules.

**Chiffre d'affaires global (inclus indemnisations des communes délégantes) : 279 477 € HT**

**Dépenses totales : 267 778 € HT**

**Résultat d'exploitation : + 11 698 € HT**

- ✓ Redevance de 8% (hors indemnités d'expertise) du montant total du CA, soit **20 048 € perçus par la Ville de Reims en 2021**
- ✓ Indemnisation par les communes délégantes des frais d'enlèvement, de garde et d'expertise des véhicules abandonnés, soit **94 925 € versés par la Ville de Reims en 2021**

*NB : La dernière réforme de la commande publique a modifié la définition du contrat de DSP. Cette évolution a amené à devoir externaliser l'exploitation de la fourrière automobile de la Ville de Reims et d'autres communes du Grand Reims, par un contrat de marché public en substitution du contrat de DSP. Ainsi, depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2022, la société Auto Club dépannage est titulaire du marché d'exploitation de la fourrière automobile sur un périmètre restreint de 6 communes : Reims, Bétheny, Bezannes, Cormontreuil, Saint-Brice-Courcelles et Tinquieux*

Merci de votre attention

Reims.fr